



## **Herbicide Express SG**

### **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B simplifiée, sous-catégorie 3.10**

**Numéro de la demande :** 2014-3920  
**Demande :** Catégorie B, sous-catégorie 3.10 (ajouts ou modifications sur les étiquettes du produit – mélanges en cuve)  
**Produit :** Herbicide Express SG  
**Numéro d'homologation :** 28262  
**Matière active (m.a.) :** Tribénuron-méthyle [MEX]  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2503743

#### **Contexte**

L'herbicide Express SG (n° d'homologation 28262) a été homologué pour la première fois en mars 2006. Il contient du tribénuron-méthyle (solution à 50 % p/p – herbicide du groupe 2). Il est étiqueté pour la suppression de certaines mauvaises herbes à feuilles larges présentes dans les jachères en tant que traitement après récolte, dans les champs où l'on doit semer le blé de printemps (y compris le blé dur), le blé d'hiver, l'orge de printemps, l'avoine, les graines de l'alpiste des Canaries, les légumineuses (y compris les haricots secs, les féveroles à petits grains, les pois secs, les lupins et le soja), la luzerne, le trèfle rouge, le trèfle alsike, le brome inerme, le brome des prés, la fléole des prés et la fétuque rouge traçante, et dans les pâturages et les grands pâturages libres. Il est également étiqueté pour le désherbage de certaines latifoliées présentes dans les cultures de tournesol résistantes au tribénuron-méthyle (p. ex. ExpressSun<sup>MD</sup> Sunflowers SU7) des provinces des Prairies et de la région de rivière de la Paix (Colombie-Britannique). Pour obtenir des renseignements précis sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

#### **Objet de la demande**

E.I. DuPont Canada a soumis une demande de modification de l'homologation de l'herbicide Express SG afin d'inclure un mélange en cuve composé du glyphosate (présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, d'ammonium ou de triméthylsulfonium) et du dicamba (herbicide Oracle Dicamba Agricultural [numéro d'homologation 26722] ou herbicide DuPont Dicamba L [numéro d'homologation 31536]) qui servira d'outil de gestion de la résistance pour le kochia à balais lorsqu'il est appliqué en présemis sur le blé (durum et de printemps) et l'orge de printemps.

#### **Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale**

Aucune évaluation chimique n'est requise, car les propriétés chimiques du produit n'ont pas été modifiées. Aucune évaluation sanitaire ni environnementale n'est nécessaire puisque le profil d'utilisation, y compris les cultures hôtes, les dosages et les calendriers d'application des produits composant le mélange, demeure inchangé.

### **Évaluation de la valeur**

Compte tenu de l'existence de populations de kochia à balais résistantes au groupe 2 dans les provinces des Prairies et de l'identification récente de populations de kochia à balais résistantes au groupe 9 dans des endroits du sud des Prairies, la sensibilisation concernant la gestion du kochia à balais est élevée. Une des stratégies recommandées par les chercheurs spécialistes des mauvaises herbes est le mélange en cuve d'herbicides avec différents modes d'action pour retarder l'évolution de la résistance ou gérer les populations résistantes. Le mélange en cuve composé de l'herbicide Express SG, de 70 g m.a./ha de dicamba et de 450 g m.a./ha de glyphosate allie trois matières actives à trois modes d'action différents qui ont tous une activité sur l'espèce-cible, le kochia à balais.

Les données provenant de six essais à petite échelle qui ont été réalisés en Alberta et au Manitoba ont été fournies aux fins d'examen. Les données démontrent que l'herbicide Express SG, le glyphosate à raison de 450 g m.a./ha et le dicamba à raison de 70 g m.a./ha devraient fournir un degré acceptable de suppression du kochia à balais (y compris les biotypes résistants aux groupes 2 et 9) lorsqu'ils sont appliqués en présemis sur des petites céréales printanières ensemencées.

Par conséquent, d'après tous les renseignements disponibles, on peut appuyer, du point de vue de la valeur, la modification de l'homologation de l'herbicide Express SG pour inclure un nouveau mélange en cuve avec le glyphosate et l'herbicide Oracle Dicamba Agricultural ou l'herbicide DuPont Dicamba L qui servira d'outil de gestion de la résistance pour le kochia à balais lorsqu'il est appliqué en présemis sur le blé (durum et de printemps) et sur l'orge de printemps.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a évalué la demande en question et considère qu'elle dispose de renseignements suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Express SG en incluant le glyphosate et le dicamba (herbicide Oracle Dicamba Agricultural ou herbicide DuPont Dicamba L) comme nouveaux produits d'association pour mélange en cuve.

### **Références**

<b>Numéro de document de l'ARLA</b>	<b>Référence</b>
2457350	2014, Express SG Herbicide + Dicamba + Glyphosate Pre-Seed Application Tank Mix for Resistance Management, DACO: 10.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3,10.2.3.1,10.2.3.3(B),10.3.2,10.5
2497798	2015, DuPont Response to Clarification, DACO: 10.1,10.2,10.2.2,10.2.3.1,10.2.4,10.5

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.